Académie des sciences d'outre-mer

Les recensions de l'Académie [1]

***Apprendre à innover dans un monde incertain : concevoir les futurs de l'agriculture et de l'alimentation* / E. Coudel, H. Devautour, C.T. Soulard**
éd. Quae, 2012
cote : 58.673

Dans un temps où la gestion de l'agriculture européenne par la C.E.E. soulève bien des controverses, ce livre s'adresse, plutôt qu'aux cultivateurs, aux hommes politiques qui seraient en charge de la réformer.

Les auteurs, tout en rappelant l'objectif de l'innovation, le maintien, si possible l'augmentation, de la productivité agricole pour satisfaire aux besoins de populations toujours en croissance, observent qu'elle ne saurait aboutir sans la participation à sa conception du cultivateur, principal acteur de sa mise en œuvre et ayant seul, grâce à une expérience longuement acquise, une bonne connaissance d'un milieu qui se révèle particulièrement variable et fluctuant tant en ce qui concerne les conditions environnementales que la vie sociale.

Ainsi, l'accent est mis sur l'importance des contacts entre les chercheurs initiateurs de nouvelles interventions et les producteurs appelés à les mettre en œuvre, quand elles peuvent aller à l'encontre de certaines pratiques ancestrales, les groupements coopératifs, dont les compétences s'étendent à des régions bien définies, apparaissant de ce point de vue comme des interlocuteurs à privilégier.

Les progrès de la biologie moléculaire, à l'origine de la création des O.G.M., ont contribué dans certains pays à une augmentation très forte de la productivité. Leur mise à profit a cependant accru la tendance à l'instauration de formes de monoculture intensive limitant considérablement les initiatives du cultivateur qui se trouve alors retenu dans des systèmes de production « verrouillés » dont il lui devient de plus en plus difficile de se dégager (achats de semences, technologie, commercialisation).

En ce qui concerne les semences, pour la production desquelles certaines grandes firmes tendraient à s'assurer le monopole, il est rappelé que, dans son article 9, le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture stipule qu'aucune limite ne saurait être apportée au droit des cultivateurs à conserver, utiliser, échanger ou vendre des semences de ferme ou du matériel de multiplication, condition

1
Les recensions de l'Académie de Académie des sciences d'outre-mer est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit.
Basé(e) sur une oeuvre à www.academieoutremer.fr.

nécessaire au maintien d'une « agro biodiversité » essentielle à la durabilité du modèle productif (cf Cultiver la biodiversité pour transformer l'agriculture chez le même éditeur).

À cet égard, les auteurs préconisent la reconnaissance par l'Unesco dans le cadre des « réserves de la biosphère », de territoires à protéger en raison de la richesse des cultures qui y sont traditionnellement pratiquées et des habitudes alimentaires qui leur sont liées.

L'argumentation est claire, simplement exposée, avec quelques redites, mais on regrettera qu'elle ne renvoie que rarement à des faits du présent ou d'un passé récent, et, de ce point de vue, les chapitres consacrés aux régions méditerranéennes (9) et à l'Afrique sub-saharienne (10) sont assez décevants.

En ce qui concerne les régions méditerranéennes, on eut aimé que les auteurs nous fassent part de leur point de vue sur les difficultés que connaît l'agriculture en Algérie, sur les bons résultats obtenus en Israël, dans des conditions sans doute un peu artificielles qu'ils évoquent la situation dans les pays européens (Espagne, Italie) et le Maroc, auquel quelques pages intéressantes sont consacrées, n'est-il pas plutôt Atlantique.

En ce qui concerne l'Afrique, il eut été intéressant de s'interroger sur l'opportunité de la création de l'Office du Niger et les déboires qu'il a connus au Mali dans un passé maintenant révolu et de prêter attention aux conséquences de l'extension de la culture du cacaoyer en Côte d'Ivoire, accompagnée d'une disparition de la forêt qui lui est préjudiciable et a soulevé des problèmes de commercialisation plus ou moins heureusement résolus par l'état ivoirien.

Les bibliographies, en fin de chapitre, paraissent riches mais limitées aux publications les plus récentes, je n'y ai pas trouvé de référence aux ouvrages de René Dumont.

Maurice Schmid